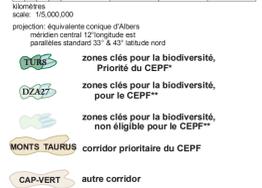


Résultats de conservation • Bassin Méditerranéen

Résultats de conservation Bassin Méditerranéen



* Les Sites clés pour la biodiversité sont des zones prioritaires pour atténuer les menaces à l'échelle du hotspot. Dans le bassin méditerranéen, plusieurs sites incluent des espèces florissantes. Dans ces cas, les limites des sites ont été étendues à la zone maritime sur 12 milles nautiques conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Ainsi, les activités en faveur de la protection de la biodiversité menées au niveau de ces sites clés pour la biodiversité peuvent s'étendre, si besoin, aux espèces et espèces de cette bande maritime.

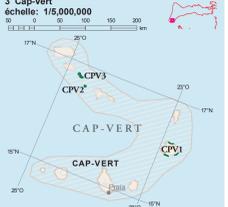
* Les États membres de l'Union européenne ne sont pas éligibles aux financements du CEPF.
Catégories IUCN I+II, III-VI

données:
Association "Les Amis des Oiseaux"
BirdLife Global Secretariat
BirdLife International Middle East Division
Conservation International Africa and Madagascar Division
Dogs Denney
IUCN
Plumbe International
Royal Society for the Protection of Birds
Scientific Expeditions of Oronzio
Sociedade Portuguesa Para O Estudo Das Aves
The Crisis Group
Tour du Valat
VIAGRO, National Geospatial-Intelligence Agency
World Database of Protected Areas, 2011

cette carte a été produite par le Programme de cartographie pour la conservation
K. Koopm - Cartographie
Conservation International, Arlington, VA, USA
© CI Maps, Décembre 2011



- ### Liste des Zones clés pour la biodiversité pour le CEPF
- * Priorité du CEPF
- Albanie**
- ALB1 Beshika e Oroshii
 - ALB2 Butirrit and surrounding area
 - ALB3 Drini Delta
 - ALB4 Erëke
 - ALB5 Kërreza Lagoon
 - ALB6 Lake Ohid and surrounding area
 - ALB7 Lake Shkoder (Lake Scadar)
 - ALB8 Lataj Bay
 - ALB9 Luzn-Ballë
 - ALB10 Mali i Dajtit
 - ALB11 Narta Lagoon and surrounding area
 - ALB12 Peshku Lagoon
 - ALB13 Prepaq and surrounding area
 - ALB14 Rroca
 - ALB15 Velloja and surrounding area
 - ALB16 Vrina Bay, Karaburun Peninsula and Osa mountain
- Algérie**
- DZA1 Barrage de Boughzoul
 - DZA2 Barrage de la Chiffa
 - DZA3 Chott de Tinsilt
 - DZA4 Collo
 - DZA5 Complexe de zones humides de la plaine de Guebres-Sanhadja
 - DZA6 Couardine
 - DZA7 Djebel Babar
 - DZA8 Djebel Magris
 - DZA9 Djelfa
 - DZA10 Forêt d'Abdous
 - DZA11 Garaet el bar
 - DZA12 Gouraya
 - DZA13 Lac Chad et Hodna
 - DZA14 Lac des Oiseaux / Garaet et Touyou
 - DZA15 Feghaila
 - DZA16 Levasseur
 - DZA17 Miras de la Macia
 - DZA18 Miras de Melkouda
 - DZA19 Merguob
 - DZA20 Parc national d'Edough
 - DZA21 Parc national d'El Kala
 - DZA22 Parc national de Chana
 - DZA23 Parc National de Taza
 - DZA24 Parc National de Theriet El Had
 - DZA25 Parc National du Bekem
 - DZA26 Parc National du Djurdjura
 - DZA27 Quaza
 - DZA28 Sebket Baker
 - DZA29 Sebket Djendji
 - DZA30 Sebket El-Cemou
- Bosnie-Herzégovine**
- BH1 Hutovo Blato
 - BH2 Neretva River
 - BH3 Trebitz River Tributary
- Cap Vert**
- CPV1 Beaches of Boavista Island
 - CPV2 Ilheu Raso
 - CPV3 Santa Luzia Island
- Croatie**
- HRV1 Kopa River and Visovac Lake
 - HRV2 Neretva Delta and surrounding area
 - HRV3 Special Ornithological Reserve on Cres Island
- Egypte**
- EGY1 Lake Bardawil
 - EGY2 Salfum Gulf
 - EGY3 Zanjik Protected Area
- France**
- MAR17 Oued Matit Kabab
 - MAR18 Oued Oumer Rbd
 - MAR19 Oulad Temim (Rivière Sous)
 - MAR20 Parc National de Souss-Massa et Aglou
 - MAR21 Parc National de Tazekka
 - MAR22 Parc National de Toubaal
 - MAR23 Parc National du Haut Atlas Oriental
 - MAR24 Parc Naturel d'Ifrane
 - MAR25 Jablanica
 - MAR26 Lake Dorant
 - MAR27 Sebha Bou areq
 - MAR28 Sidi Chaker (MSabih Talas)
 - MAR29 Tangat et Agou Wabzaza
 - MAR30 Terri et Imouane
 - MAR31 Tahazoute
 - MAR32 Tagga
- Jordanie**
- JOR1 Jordan River
 - JOR2 Mujib
- Liban**
- LBN1 Ainata
 - LBN2 Ain-el-Qarni
 - LBN3 Eastern Akroum
 - LBN4 Al Qad Nature Reserve
 - LBN5 Amrit wetland
 - LBN6 Beirut River Valley
 - LBN7 Elmd Forest Nature Reserve
 - LBN8 Hecroun
 - LBN9 Hima Ebel es-Sag
 - LBN10 Jabal Moussa
 - LBN11 Jabel Senine
 - LBN12 Jezzine Bassine
 - LBN13 Kfar Zabad - Ajjar
 - LBN14 Qasr El Rim - Senne
 - LBN15 Carouan Lake
 - LBN16 Southern El Kabir River
 - LBN17 Barrage Mousa Cham
 - LBN18 Djebel el-Hausaria
 - TUN5 Dunes de Ras el Melan
 - TUN6 Ebou Kila
 - TUN7 El Farda
 - TUN8 El Jem
 - TUN9 Goleira
 - TUN10 Garat Mabrouh
 - TUN11 Golfe occidental de Tunis
 - TUN12 Jirkuh
 - TUN13 Iles Kerkira
 - TUN14 Iles Zembra et Zembretta
 - TUN15 Jebel Selj
 - TUN16 Lac Tunis (Lac Radès)
 - TUN17 Lagune de Korba
 - TUN18 Lagunes de Naboul
 - TUN19 Melléda
 - TUN20 Mogods
 - TUN21 Oued El Couara
 - TUN22 Oued Sid
 - TUN23 Plage de Sidi Mechiq
 - TUN24 Plaines de Kairouan
 - TUN25 Réservoir d'El Houare
 - TUN26 Réservoir d'Oued El Hajar
 - TUN27 Réservoir de Bechin
 - TUN28 Réservoir de Bechin
 - TUN29 Réservoir de Chiba
 - TUN30 Réservoir de Oubait
 - TUN31 Réservoir de Leba
 - TUN32 Réservoir de Mast
 - TUN33 Réservoir de Msaou
 - TUN34 Réservoir de Mornagaa
 - TUN35 Réservoir de Mousa
 - TUN36 Réservoir de Sidi Abdoumenn
 - TUN37 Réservoir de Sidi Jeddi
 - TUN38 Saganan
 - TUN39 Salines de Monastir
 - TUN40 Sebket Ariana
 - TUN41 Sebket Halk el Menzel
 - TUN42 Sebket Korbja
 - TUN43 Sebket Sedjoun
 - TUN44 Sebket Sidi el Hani
 - TUN45 Sebket Sidi Kheifa
 - TUN46 Solman
 - TUN47 Zaghouan
- Maroc**
- MAR1 Agajimane de Sidi Al Tinbouth
 - MAR2 Agajimane (Rouassine)
 - MAR3 Al Bougmes
 - MAR4 Azilal
 - MAR5 Barrage Irina Premier
 - MAR6 Cours supérieur du Tensift
 - MAR7 Dunes d'Essaouira
 - MAR8 Dwyate
 - MAR9 Fil et alentours
 - MAR10 Imouzer Du Kandar
 - MAR11 Ibel Tichouket
 - MAR12 Ibel Tichouket
 - MAR13 Ibel Zebroun
 - MAR14 Lac Oulouana
 - MAR15 Massif de l'Ans-Atlas
 - MAR16 Moyas-Atlas oriental
- Monténégro**
- MNE1 Sjajna Delta
 - MNE2 Cernovica Field
 - MNE3 Cijevna Canyon and Hum Orlovski
 - MNE4 Kalackica gora
 - MNE5 Lake Skadar
 - MNE6 Rumaia
 - MNE7 Nivska
 - MNE8 Zeta Stream
- Portugal**
- PTA1 Agulhosa
 - PTA2 Açores
 - PTA3 Açores
 - PTA4 Açores
 - PTA5 Açores
 - PTA6 Açores
 - PTA7 Açores
 - PTA8 Açores
 - PTA9 Açores
 - PTA10 Açores
 - PTA11 Açores
 - PTA12 Açores
 - PTA13 Açores
 - PTA14 Açores
 - PTA15 Açores
 - PTA16 Açores
 - PTA17 Açores
 - PTA18 Açores
 - PTA19 Açores
 - PTA20 Açores
 - PTA21 Açores
 - PTA22 Açores
 - PTA23 Açores
 - PTA24 Açores
 - PTA25 Açores
 - PTA26 Açores
 - PTA27 Açores
 - PTA28 Açores
 - PTA29 Açores
 - PTA30 Açores
 - PTA31 Açores
 - PTA32 Açores
 - PTA33 Açores
 - PTA34 Açores
 - PTA35 Açores
 - PTA36 Açores
 - PTA37 Açores
 - PTA38 Açores
 - PTA39 Açores
 - PTA40 Açores
 - PTA41 Açores
 - PTA42 Açores
 - PTA43 Açores
 - PTA44 Açores
 - PTA45 Açores
 - PTA46 Açores
 - PTA47 Açores
 - PTA48 Açores
 - PTA49 Açores
 - PTA50 Açores
 - PTA51 Açores
 - PTA52 Açores
 - PTA53 Açores
 - PTA54 Açores
 - PTA55 Açores
 - PTA56 Açores
 - PTA57 Açores
 - PTA58 Açores
 - PTA59 Açores
 - PTA60 Açores
 - PTA61 Açores
 - PTA62 Açores
 - PTA63 Açores
 - PTA64 Açores
 - PTA65 Açores
 - PTA66 Açores
 - PTA67 Açores
 - PTA68 Açores
 - PTA69 Açores
 - PTA70 Açores
 - PTA71 Açores
 - PTA72 Açores
 - PTA73 Açores
 - PTA74 Açores
 - PTA75 Açores
 - PTA76 Açores
 - PTA77 Açores
 - PTA78 Açores
 - PTA79 Açores
 - PTA80 Açores
 - PTA81 Açores
 - PTA82 Açores
 - PTA83 Açores
 - PTA84 Açores
 - PTA85 Açores
 - PTA86 Açores
 - PTA87 Açores
 - PTA88 Açores
 - PTA89 Açores
 - PTA90 Açores
 - PTA91 Açores
 - PTA92 Açores
 - PTA93 Açores
 - PTA94 Açores
 - PTA95 Açores
 - PTA96 Açores
 - PTA97 Açores
 - PTA98 Açores
 - PTA99 Açores
 - PTA100 Açores



Zones clés pour la biodiversité dans le hotspot du bassin méditerranéen

Le hotspot du bassin méditerranéen est l'une des régions les plus remarquables de la planète, de par sa grande diversité biologique et ses paysages spectaculaires, conséquences de la rencontre de masses continentales africaine et eurasiennes, d'une topographie mouvementée et d'un large gradient altitudinal. Le hotspot s'étend sur plus de deux millions de kilomètres carrés, de la Jordanie au Portugal d'Est en Ouest, et de l'Italie à la Tunisie du Nord au Sud, en passant par l'Espagne, la France, le pourtour de l'Adriatique avec l'Italie et les Balkans, la Grèce, les pays du Proche-Orient, et enfin le Maghreb, de l'Égypte au Maroc. Il comprend les séquences 5 000 lies de la Mer Méditerranée et s'étend aussi à l'ouest, dans l'Océan Atlantique, avec les Iles de Macaronésie, Canaries, Madrie et les Iles Selvagen, Açores et Cap-Vert.

Le hotspot du Bassin méditerranéen est le troisième plus riche en biodiversité à l'échelle mondiale, avec environ 13 000 espèces de plantes endémiques. C'est également l'une des destinations touristiques les plus populaires de la planète, accueillant 32% du tourisme mondial, soit 220 millions de touristes par an. La fragmentation des habitats et l'isolement des populations de nombreuses espèces ont souvent une conséquence du développement des infrastructures, en particulier celles liées au tourisme. La ressource en eau est menacée par le développement de grandes infrastructures hydrauliques et par les effets des changements climatiques, ajoutant de nouvelles pressions sur les écosystèmes.

Le climat méditerranéen est également unique, marqué par des hivers froids et humides et des étés chauds et secs. Les précipitations varient d'à peine 100 millimètres à plus de 3 000 millimètres par an, ce qui a favorisé une grande diversification des formations végétales. Le feu, d'origine naturelle ou anthropique, est un autre élément important dans le façonnement des paysages méditerranéens, dont les cortèges végétaux comprennent nombre d'espèces résistantes aux incendies, ou dépendantes du feu pour leur reproduction. Les trois grands types de formations végétales de la région sont : Le maquis, formation dominée, caractérisée par des arbrisseaux sempervivants à feuilles coriaces et souvent épineuses ; Les forêts, principalement de pins, de chênes et de chênes décadus, autres communes mais couvrant aujourd'hui des surfaces plus réduites ; La garrigue, caractérisant les zones côtières sèches de basse altitude, sur sols calcaires.

En se basant sur les données disponibles pour les plantes, les poissons d'eau douce, les coléoptères, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les mammifères, 1 100 zones clés pour la biodiversité (KBA) ont été identifiées, couvrant plus de 40,7 millions de hectares—soit environ 15,5% de la superficie totale du hotspot. 512 zones clés comportent en outre des habitats littoraux ou marins, ce qui souligne l'importance de ce réseau de sites pour la conservation de la biodiversité tant terrestre que marine.

Par ailleurs, 17 corridors de conservation de la biodiversité ont été identifiés, comprenant 435 zones clés pour la biodiversité. Ces corridors sont essentiels à la protection des processus et des échanges nécessaires aux espèces menacées, en particulier pour l'adaptation à long terme aux changements climatiques. Les corridors sont indispensables à la résilience des écosystèmes, leur permettant ainsi de fournir des services essentiels aux communautés naturelles et humaines. Les corridors ont ainsi une importance primordiale pour les objectifs de conservation à long terme.



Moyens disponibles pour la conservation de la biodiversité

Les moyens disponibles pour la conservation de la biodiversité ne sont pas illimités, et il a donc été nécessaire de définir des priorités d'investissement pour les zones clés comme pour les corridors, en se fondant sur des critères de vulnérabilité et d'irréversibilité. Ce processus a permis d'identifier 288 zones clés éligibles au financement du Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF). Parmi ceux-ci, 70 sites individuels ont été priorisés pour leur valeur irremplaçable et le haut niveau de menaces. Les autres 218 sites font partie des 6 corridors prioritaires suivants :

1. Le Sud-ouest des Balkans ;
2. Les montagnes, plateaux et zones humides du Tell algérien et de la Tunisie ;
3. Le massif de l'Atlas ;
4. Les monts Taurus ;
5. La péninsule cyprénique ;
6. La vallée de l'Oronte et les monts Liban.

Ces six corridors prioritaires tiennent parti des interventions à l'échelle du paysage pour préserver l'intégrité des processus et des services écosystémiques critiques (CEPF). Parmi ceux-ci, 70 sites individuels ont été priorisés pour leur valeur irremplaçable et le haut niveau de menaces. Les autres 218 sites font partie des 6 corridors prioritaires suivants :

Les investissements du CEPF seront concentrés suivant trois directions stratégiques : encourager l'implication de la société civile dans la gestion intégrée des zones côtières pour réduire les effets négatifs du développement dans trois corridors prioritaires et dans 20 zones clés pour la biodiversité marine et côtière dans d'autres corridors ; établir la gestion durable des bassins hydrographiques et l'utilisation rationnelle des ressources en eau, en mettant l'accent sur quatre corridors prioritaires ; et enfin améliorer la conservation et le statut de protection de 44 zones clés pour la biodiversité. Une équipe régionale de mise en œuvre assurera le suivi technique et la coordination des investissements.

Pour plus d'informations sur le Hotspot du bassin Méditerranéen, et pour télécharger le Profil d'écosystème, rendez-vous sur www.cepf.net.



Les Sites clés pour la biodiversité sont des zones prioritaires pour atténuer les menaces à l'échelle du hotspot.

Dans le bassin méditerranéen, plusieurs sites incluent des espèces florissantes. Dans ces cas, les limites des sites ont été étendues à la zone maritime sur 12 milles nautiques conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Ainsi, les activités en faveur de la protection de la biodiversité menées au niveau de ces sites clés pour la biodiversité peuvent s'étendre, si besoin, aux espèces et espèces de cette bande maritime.

Les États membres de l'Union européenne ne sont pas éligibles aux financements du CEPF.
Catégories IUCN I+II, III-VI



Les Sites clés pour la biodiversité sont des zones prioritaires pour atténuer les menaces à l'échelle du hotspot.

Dans le bassin méditerranéen, plusieurs sites incluent des espèces florissantes. Dans ces cas, les limites des sites ont été étendues à la zone maritime sur 12 milles nautiques conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Ainsi, les activités en faveur de la protection de la biodiversité menées au niveau de ces sites clés pour la biodiversité peuvent s'étendre, si besoin, aux espèces et espèces de cette bande maritime.

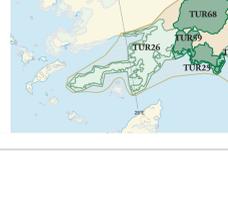
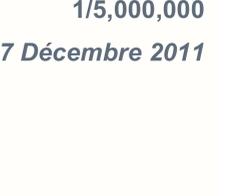
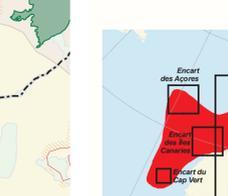
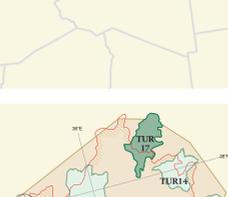
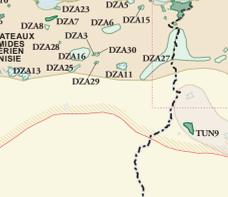
Les États membres de l'Union européenne ne sont pas éligibles aux financements du CEPF.
Catégories IUCN I+II, III-VI



Les Sites clés pour la biodiversité sont des zones prioritaires pour atténuer les menaces à l'échelle du hotspot.

Dans le bassin méditerranéen, plusieurs sites incluent des espèces florissantes. Dans ces cas, les limites des sites ont été étendues à la zone maritime sur 12 milles nautiques conformément à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. Ainsi, les activités en faveur de la protection de la biodiversité menées au niveau de ces sites clés pour la biodiversité peuvent s'étendre, si besoin, aux espèces et espèces de cette bande maritime.

Les États membres de l'Union européenne ne sont pas éligibles aux financements du CEPF.
Catégories IUCN I+II, III-VI



Résultats de conservation Bassin Méditerranéen

1/5,000,000

7 Décembre 2011



Encart des Açores
Encart du Cap Vert
carte principale

scale: 1/5,000,000
projection: équivalente conique d'Albers
méridien central: 12° longitude est
parallèles standard: 35° & 47° latitude nord

CRITICAL ECOSYSTEM PARTNERSHIP FUND